

# CHAMPIONNATS DE FRANCE 3 BANDES PAR EQUIPES DE CLUBS DIVISION 2, DIVISION 3 ET DIVISION 4

## PRINCIPE ET FONCTIONNEMENT DES COMPETITIONS

### ARTICLE 1

Le championnat de division **2** se joue en 3 phases gérées par la CSNC :

1. Une 1<sup>ère</sup> phase est composée de 8 poules de 5 équipes.
2. Une 2<sup>ème</sup> phase se déroule en élimination directe et débute par les 1/8<sup>èmes</sup> de finale.
3. Une 3<sup>ème</sup> phase finale réunit dans une poule unique les 4 équipes demi-finalistes.

Le championnat de division **3** est composé d'un nombre illimité d'équipes. Il se joue en 3 phases:

1. Une 1<sup>ère</sup> phase régionale gérée par les Ligues,
2. Une 2<sup>ème</sup> phase nationale gérée par la CSNC, se déroule en élimination directe et débute par les 1/16<sup>èmes</sup> de finale.
3. Une 3<sup>ème</sup> phase finale gérée par la CSNC réunit dans une poule unique les 4 équipes demi-finalistes.

Le championnat de division **4** est composé d'un nombre illimité d'équipes. Il est réservé aux joueurs classés en catégories régionales au jeu par 3 bandes

Ce championnat se joue en 3 phases:

1. Une 1<sup>ère</sup> phase régionale gérée par les Ligues.
2. Une 2<sup>ème</sup> phase nationale gérée par la CSNC. Elle se déroule en élimination directe et débute par les 1/16<sup>èmes</sup> de finale.
3. Une 3<sup>ème</sup> phase finale gérée par la CSNC réunit dans une poule unique les 4 équipes demi-finalistes.

### ARTICLE 2

Les équipes qui remportent les Championnats sont déclarées Championnes de France.

### ARTICLE 3

Un système de montée et descente permet de relier les divisions entre elles, ajoutant ainsi un intérêt supplémentaire à tous les niveaux de la compétition.

Chaque année, la FFB transmet aux Ligues et aux Clubs concernés le règlement sportif et le calendrier.

Le règlement sportif, le calendrier et les dispositions financières sont consultables dès le début de saison sur le site Internet [www.fbillard.com](http://www.fbillard.com)

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

## **ARTICLE 4 - ENGAGEMENTS**

L'engagement d'une équipe doit être effectué en utilisant le "**bordereau d'engagement**" joint au présent règlement et téléchargeable sur le Site Internet de la FFB.

Le bordereau d'engagement doit être correctement et lisiblement rempli. Les coordonnées du responsable de l'équipe (adresse, téléphone et adresse Email) sont obligatoires.

Le bordereau d'engagement et le chèque correspondant au droit de participation sont à envoyer à la Ligue d'appartenance **pour le 15 septembre**.

Chaque Ligue fait parvenir au secrétariat fédéral **pour le 20 septembre** la liste et la composition des équipes engagées dans chaque division. **Le secrétariat fédéral enverra à chaque ligue, une facture globale récapitulative de tous les droits d'engagements à régler pour toutes les équipes engagées dans toutes les divisions et modes de jeux (série, 3 Bandes et 5Q).**

La Ligue valide la composition de chaque équipe.

Après validation du bordereau d'engagement par la Ligue, les performances individuelles des joueurs réalisées au cours de la saison sportive concernée ne pourront pas influencer sur la composition d'une équipe ou l'ordre des joueurs inscrits.

La composition des équipes validée par la ligue ne sera **officiellement** validée qu'après diffusion par le responsable national de la liste et composition des différentes équipes.

### **Particularités par division :**

#### **Division 2**

Chaque Club peut engager au maximum deux équipes.

#### **Divisions 3 et 4**

Chaque Club peut engager un nombre illimité d'équipes

Après validation du bordereau d'engagement par le responsable national, les performances individuelles des joueurs réalisées au cours de la saison sportive concernée ne pourront pas influencer sur la composition d'une équipe ou l'ordre des joueurs inscrits.

## **ARTICLE 5 - COMPOSITION DES EQUIPES**

Pour la division 2, chaque équipe est composée de 6 à 8 joueurs.

Pour la division 3 et la division 4, chaque équipe est composée au minimum de 4 joueurs et au maximum de 6 joueurs.

A la date de la 1<sup>ère</sup> rencontre d'une équipe, les joueurs doivent **impérativement** être titulaires de la licence fédérale.

Pour chaque rencontre, la présentation des licences à jour au capitaine de l'équipe adverse est obligatoire.

Un club peut engager un joueur (et un seul) d'un autre club à la condition impérative que ce club n'engage pas d'équipe dans le championnat de la même division.

## Participation des joueurs étrangers :

### 1) APPARTENANCE A L'EQUIPE DES JOUEURS DE NATIONALITE AUTRE QUE FRANCAISE :

- Joueurs étrangers (ressortissants d'une nation hors de l'espace économique européen) :  
1 au maximum.
- Joueurs ressortissants d'une nation de l'espace économique européen :  
3 au maximum s'il n'y a pas de joueur étranger, et 2 au maximum si il y a déjà un joueur étranger.

### 2) PARTICIPATION A UNE RENCONTRE DES JOUEURS DE NATIONALITE AUTRE QUE FRANCAISE

- Dans toutes les rencontres, le nombre de joueurs étrangers ou ressortissants d'une nation de l'espace économique européen **est limité à 2**.

## Ordre des joueurs :

Lors de l'engagement de son équipe, le capitaine inscrit les joueurs dans l'ordre décroissant de catégories (Masters et joueurs étrangers figurant sur le classement UMB, N1, N2, N3 R...) sans obligatoirement tenir compte du niveau de performance (moyenne générale) des joueurs d'une même catégorie.

Pour chaque rencontre l'ordre des joueurs dans une même catégorie peut être changé.

En cas d'absence d'un ou de plusieurs joueurs, le ou les joueurs remontent de une ou plusieurs places en respectant l'ordre des catégories.

Les joueurs classés de 1 à 4 pour la D2 et 1 à 3 pour la D3 sur le bordereau initial d'engagement ne peuvent pas jouer dans une équipe de division inférieure.

Les joueurs classés de 5 à 8 pour la D2 et 4 à 6 pour la D3 sur le bordereau initial d'engagement peuvent jouer dans une équipe et une seule, de division inférieure à celle de leur équipe de club. Après avoir joué deux matchs avec l'équipe de la division supérieure, ils font partie intégrante de cette équipe et ne peuvent plus évoluer en division inférieure.

# DEROULEMENT SPORTIF DES COMPETITIONS

## ARTICLE 6 - DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE ENTRE 2 EQUIPES

- En division 2, les équipes sont composées de 4 joueurs.
- En division 3 et 4, les équipes sont composées de 3 joueurs.
- Dans chaque match, les joueurs composant l'équipe se rencontrent une fois.
- Lors de la phase qualificative (déroulement des poules), les rencontres se disputent impérativement entre le lundi précédent et le dimanche prévu au calendrier fédéral. A titre indicatif les horaires préconisés des matchs sont : à 14 h le week-end et 19 h en semaine. Le match entre 2 équipes peut se jouer avant la date du calendrier à la condition d'avoir demandé une dérogation au responsable de la compétition. En cas de désaccord entre les clubs sur une date, le match devra impérativement se jouer à la date du calendrier fédéral.
- Si le match n'est pas joué au plus tard à la date fixée au calendrier, les deux équipes seront créditées de 0 point sauf dérogation accordée par le responsable de la compétition.
- Le décalage de la date d'une rencontre au delà de la date fixée sur le calendrier sportif FFB doit faire l'objet d'une demande officielle. Ce décalage sera accordé par le responsable de la compétition aux conditions d'avoir l'accord des 2 équipes et que la date de la rencontre soit compatible avec le calendrier.
- L'attribution des points de match individuel et d'équipe est la suivante : 2 points pour une victoire, 1 point pour un match nul et 0 point pour une défaite.
- L'équipe doit se présenter au complet. Si ce n'est pas le cas, la rencontre sera déclarée perdue pour l'équipe incomplète par le score de 8 à 0 de points de match individuel pour la D2 et 6 à 0 de points de match individuel pour la D3 et la D4.
- En cas de forfait dans la phase quart de finale (qualification pour la finale nationale) l'équipe vainqueur par forfait sera classée à la 4<sup>ème</sup> place pour l'attribution de la finale

### Particularités :

- **pour les rencontres de la phase finale en élimination directe :**  
Comme il faut désigner un vainqueur, en cas d'égalité de points de match individuels, la moyenne générale départage les 2 équipes. En cas de nouvelle égalité, on retient la meilleure moyenne particulière individuelle puis la meilleure série.
- **pour la division 4:**  
La division 4 se joue uniquement sur billards de demi-match ou quart de match. Elle est exclusivement réservée aux joueurs classés au maximum en Régionale 1 (voir l'article 1).

## ARTICLE 7 - DISTANCES DE JEU – FORMAT DES BILLARDS

### EN DIVISION 2

- Les joueurs jouent **35 points**.
- Les matchs des joueurs 1 et 2 se jouent obligatoirement sur **billard de match**. Les matchs des joueurs 3 et 4 se jouent sur billard de match **ou sur billard demi-match au choix du club recevant**.

### EN DIVISION 3

- Les joueurs jouent **30 points ou 60 reprises**.
- Tous les matchs se jouent sur billard de match, demi-match ou quart de match au choix du club recevant. Si un ou plusieurs matchs doivent se disputer sur billard de match, on donne la priorité au match du joueur 1, puis du joueur 2, etc.

### EN DIVISION 4

- Les joueurs jouent **20 points ou 60 reprises**.
- Tous les matchs se jouent sur billard demi-match ou quart de match.

## **ARTICLE 8 - COMPOSITION DES POULES - QUALIFICATION**

### **1. DIVISION 2**

- La division 2 se compose au maximum de 8 poules de 5 équipes. En fonction du nombre d'équipes engagées, le responsable de la compétition fera une répartition homogène des équipes dans les poules.
  - a) Les équipes de division 2 de l'année précédente à l'exception de l'équipe promue en division 1 (voir le règlement de la D1) et à l'exception des 8 équipes reléguées en division 3.
  - b) Une équipe reléguée de division 1
  - c) Les 8 équipes ¼ de finalistes de division 3 de l'année précédente
- Deux équipes d'un même club ne pourront pas être dans la même poule.
- La répartition des équipes dans les poules est faite par la CSNC, en tenant compte de leur situation géographique.
- Sont qualifiées pour la phase finale (1/8<sup>ème</sup> de finale) : les 16 équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de leur poule. Les équipes terminant 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de leur poule restent en division 2 ; celles terminant dernières de leur poule descendent en division 3.
- A la fin des matchs de poule un classement des équipes est réalisé. Ce classement tient compte d'abord de la place obtenu en poule puis dans l'ordre: des points de match d'équipe, des points de match individuel et de la moyenne générale de l'équipe.
- La phase finale débute par les 1/8<sup>ème</sup> de finale. Le classement à l'issue des poules positionne les équipes dans un tableau traditionnel qui donne les matchs: 1/16, 2/15, 3/14, 4/13, 5/12, 6/11, 7/10 et 8/9.
- Les rencontres de cette phase sont jouées par matchs aller-retour. Elles se déroulent chez le premier club tiré au sort dans le tableau final.
- Lors de la Finale, le Délégué de la Fédération remet les médailles aux joueurs des équipes finalistes.

### **2. DIVISION 3 et 4**

La division 3 se compose (sous réserve de leur engagement) :

- a) Des équipes de division 3 de l'année précédente.
- b) Des 8 équipes reléguées de la division 2.
- c) Des 16 équipes 1/8<sup>ème</sup> de finalistes de la division 4 de l'année précédente
- d) Des équipes qui présentent un niveau suffisant.

La division 4 se compose d'un nombre illimité d'équipe.

- Ces équipes disputent d'abord une phase Ligue. Cette phase se joue de manière à être terminée 3 semaines avant les 1/16<sup>ème</sup> de finale de la phase nationale.

## **PHASE LIGUE**

- Est laissée à l'initiative des Ligues afin de déterminer la ou les équipes qualifiées pour la phase nationale.
- Est organisée et gérée par les Ligues au niveau du calendrier et du suivi des résultats. Toutefois, l'ensemble des résultats doit être impérativement adressé au Secrétariat Fédéral dès la fin (48 h maximum) de la phase Ligue.
- Toutes les Ligues ayant engagé au moins une équipe ont droit à au moins une équipe qualifiée pour la phase finale.
- Les autres places qualificatives (pour arriver au total de 32) sont attribuées aux Ligues au prorata de leur nombre d'équipes.
- Les Ligues sont informées de leur nombre d'équipes qualifiées : 15 jours après la date limite des engagements.

Les ligues font parvenir à la FFB la ou leur équipe(s) qualifiée(s) pour la phase finale au plus tard 48 heures après la fin de la phase ligue. Le responsable de la compétition nationale ne remettra pas en cause la composition des équipes.

## **PHASE NATIONALE**

- Cette phase est une compétition en élimination directe, réunissant les 32 équipes de la phase Ligue et qui se déroule à des dates butoirs prévues au calendrier annuel, et selon un tirage au sort intégral effectué par la CSNC.
- Les rencontres de cette phase sont jouées sur un match aller-retour qui se joue chez le premier club tiré au sort dans le tableau final
- Les frais de séjour et de déplacement engagés par l'équipe visiteuse sont pris en charge à 50% par l'équipe visitée. Ils sont au minimum calculés sur la base des tarifs FFB en vigueur. Si l'équipe se déplace en voiture, un seul trajet aller-retour sera indemnisé pour les 4 personnes. Si les joueurs se déplacent en train, le déplacement se calcule sur la base du tarif 2<sup>ème</sup> classe SNCF.
- Les vainqueurs des ¼ de finales jouent la finale nationale dans une poule unique de 4 équipes (voir annexe jointe).
- A l'issue de la finale, le Délégué de la Fédération remet les médailles d'or, d'argent et de bronze aux 4 joueurs des équipes finalistes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

### **ARTICLE 9 – FRAIS DE SEJOUR DIVISION 2, 3 et 4**

Les frais de séjour et de déplacement engagés par l'équipe visiteuse sont pris en charge à 50% par l'équipe visitée. Ils sont calculés sur la base des tarifs FFB en vigueur. Si l'équipe se déplace en voiture, un seul trajet aller-retour sera indemnisé pour les 3 ou 4 personnes. Si les joueurs se déplacent en train, le déplacement se calcule sur la base du tarif 2<sup>ème</sup> classe SNCF.

## **ARTICLE 10 - POULES : FONCTIONNEMENT, CLASSEMENT**

### **1. DIVISION 2**

- Dans chaque poule les équipes sont placées en priorité en fonction de leur classement de la saison précédente puis en fonction des catégories des joueurs pour les équipes nouvelles.
- Le classement dans les poules s'établit de la façon suivante :
  1. Nombre de points de matchs d'équipe.
  2. Nombre de points de matchs individuels.
  3. Moyenne générale de l'équipe.
  4. Si 2 équipes sont encore à égalité, on prend en compte le résultat des matchs les ayant opposées selon les critères définis aux points précédents.
- Forfait :

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes, la poule se joue avec les équipes restantes (il n'y a pas d'équipe remplaçante).

En cas d'abandon d'une équipe en cours de compétition :

  1. le classement de la poule est refait sans tenir compte des résultats obtenus par l'équipe défaillante
  2. en cas d'abandon jugé volontaire ou abusif par la CSNC, l'équipe défaillante est exclue de la compétition pour la saison en cours. Le club d'appartenance de l'équipe est sanctionné d'un an d'exclusion pour toutes ses équipes dans toutes les divisions.

## **ARTICLE 11 - MONTEES ET DESCENTES DANS LES DIVISIONS**

### **Fonctionnement normal**

- L'équipe championne de D2 monte en D1.
- Les 8 équipes terminant 5<sup>èmes</sup> de poule de D2 descendent en D3.
- Les 8 équipes ¼ de finalistes de D3 montent en D2.
- Les 16 équipes qualifiées pour les 1/8<sup>ème</sup> de finale de la D4 montent en D3. Les équipes classées en D3 peuvent demander au responsable régional de la compétition un déclassement en D4 pour la nouvelle saison si la composition de leur équipe est compatible avec une participation à la D4.

### **Cas particulier**

- Un club qui renonce à faire jouer une équipe dans sa division d'appartenance perd le droit d'engager une équipe dans les divisions inférieures. Toutefois, il peut engager une équipe dans la division inférieure à condition de renouveler au moins de 50% l'effectif des titulaires de la saison précédente.
- Une équipe dont le club ne possède pas de billard de match et qui monte en Division 2 doit soit acquérir un billard de match, soit se faire héberger par un club proche, soit jouer tous ses matchs à l'extérieur. Sur le bordereau d'engagement son choix doit être précisé.

## **ARTICLE 12 – PRIMES**

Se reporter aux dispositions financières de la saison en cours.

## **ARTICLE 13 – DELPHICENTER**

L'équipe "recevante" est tenue de saisir, dans les 48h qui suivent le déroulement de la rencontre, les résultats sur le site FFB à l'adresse suivante: <http://bf.delphicenter.com> .

## **ARTICLE 14**

Le non-respect du présent règlement peut entraîner la disqualification d'une équipe par décision de la CSNC sans possibilité d'appel.

La CSNC est seule habilitée à statuer sur les cas non expressément prévus au règlement.

## ORGANISATION DE LA FINALE

### ATTRIBUTION

L'organisation de la finale est attribuée au club classé 1<sup>er</sup>. En cas de désistement l'organisation serait confiée au club classé 2<sup>ème</sup> et ainsi de suite.

Les équipes qualifiées sont classées de 1 à 4 en prenant en compte les résultats des ¼ de finales.

Le classement s'établit de la façon suivante :

1. Nombre de points de matchs d'équipe.
2. Nombre de points de matchs individuels.
3. Moyenne générale de l'équipe.
4. Si 2 équipes sont encore à égalité, on procède à un tirage au sort

Le club organisateur n'aura aucune indemnité à verser pour participation aux frais de déplacement des équipes visiteuses.

### TOUR DE JEU POUR LA DIVISION 2

Suivant le code sportif «livret des annexes» poule de 4 équipes article AN3.01.2

Equipes	Joueurs			
A	A1	A2	A3	A4
B	B1	B2	B3	B4
C	C1	C2	C3	C4
D	D1	D2	D3	D4

### Finale sur 2 billards

2 billards de match obligatoires.

Jour	Heure	Match	Billard 3.10m ou 2.80m ou 2.60	Match	Billard 3.10m ou 2.80m ou 2.60m
VENDREDI	14 h 00	M1	B2 - C2	N1	B4 - C4
	16 h 00	M2	A2 - D2	N2	A4 - D4
	18 h 00	M3	B1 - C1	N3	B3 - C3
	21 h 00	M4	A1 - D1	N4	A3 - D3
SAMEDI	10 h 00	M5	Vainqueur M1 - Vainqueur M2	N5	Vainqueur N1 - Vainqueur N2
	14 h 00	M6	Vainqueur M3 - Vainqueur M4	N6	Vainqueur N3 - Vainqueur N4
	16 h 00	M7	Perdant M1 - Perdant M2	N7	Perdant N1 - Perdant N2
	18 h 00	M8	Perdant M3 - Perdant M4	N8	Perdant N3 - Perdant N4
	21 h 00	M9	Les matchs restant dans un ordre tire au sort	N9	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort
DIMANCHE	10 h 00	M10		N10	
	13 h 30	M11		N11	
	15 h 30	M12		N12	

V= Vainqueur P= Perdant

## Finale sur 3 billards

2 billards de match obligatoire

Jour	Heure	Match	Billard1	Match	Billard 2	Match	Billard 3
SAMEDI	10 h	M1	B4 – C4	M2	A4 – D4	M3	B3 – C3
	14 h	M4	A3 – D3	M5	B2 – C2	M6	A2 – D2
	16 h	M7	B1 – C1	M8	A1 – D1	M9	VM1 – VM2
	18 h	M10	VM3 – VM4	M11	VM5 – VM6	M12	VM7 – VM8
	21 h	M13	PM1 – PM2	M14	PM3 – PM4	M15	PM5 – PM6
DIMANCHE	10 h	M16	PM7 – PM8	M17	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort	M18	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort
	13 h	M19	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort	M20	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort	M21	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort
	15 h	M22	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort	M23	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort	M24	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort

V= Vainqueur P= Perdant

## Finale sur 4 billards

2 billards de match obligatoires.

Jour	Heure	Match	2 Billard 3.10m		Match	2 Billard 2.80	
SAMEDI	14 h	M1 et M2	B2 – C2	A2 – D2	N1 et N2	B4 – C4	A4 – D4
	16 h	M3 et M4	B1 – C1	A1 – D1	N3 et N4	B3 – C3	A3 – D3
	18 h	M5 et M6	VM1 – VM2	VM3 – VM4	N5 et N6	VN1 – VN2	VN3 – VN4
DIMANCHE	10 h	M7 et M8	PM1 – PM2	PM3 – PM4	N7 et N8	PN1 – PN2	PN3 – PN4
	14 h	M9 et M10	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort		N9 et N10	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort	
	16 h	M11 et M12			N11 et N12		

V= Vainqueur P= Perdant

## TOUR DE JEU POUR LA DIVISION 3 ET LA DIVISION 4

Suivant le code sportif «livret des annexes» poule de 4 équipes article AN3.01.2

Equipes	Joueurs		
A	A1	A2	A3
B	B1	B2	B3
C	C1	C2	C3
D	D1	D2	D3

### Finale sur 2 billards

2 billards de demi-match ou quart de match pour la D4. 2 Billards format indifférent pour la D3.

Jour	Heure	Match	Billard 3.10m ou 2.80m ou 2.60	Match	Billard 3.10m ou 2.80m ou 2.60m
SAMEDI	9 h 00	M1	B2 - C2	M2	B3 - C3
	11 h 00	M3	A2 - D2	M4	A3 - D3
	14 h 00	M5	B1 - C1	M6	A1 - D1
	16 h 00	M7	Vainqueur M1 - Vainqueur M3	M8	Vainqueur M2 - Vainqueur M4
	18 h 00	M9	Vainqueur M5 - Vainqueur M6	M10	Perdant M1 - Perdant M3
	21 h 00	M11	Perdant M2 - Perdant M4	M12	Perdant M5 - Perdant M6
DIMANCHE	10 h 00	M13	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort	M14	Les matchs restant dans un ordre tiré au sort
	13 h 30	M15		N163	
	15 h 30	M17		N18	

V= Vainqueur P= Perdant

### Finale sur 3 billards

3 billards de demi-match ou quart de match pour la D4. 3 Billards format indifférent pour la D3.

V= Vainqueur P= Perdant

Jour	Heure	Match	Billard1	Match	Billard 2	Match	Billard 3
SAMEDI	10h	M1	B3 – C3	M2	B2 – C2	M3	B1 – C1
	14 h	M4	A3 – D3	M5	A2 – D2	M6	A1 – D1
	16h	M7	VM1– VM4	M8	VM2 – VM5	M9	VM3 – VM6
	18h	M10	PM1 – PM4	M11	PM2– PM5	M12	PM3 – PM6
DIMANCHE	10h	M13	Les matchs restants dans un ordre tiré au sort	M14	Les matchs restants dans un ordre tiré au sort	M15	Les matchs restants dans un ordre tiré au sort
	14 h	M16	Les matchs restants dans un ordre tiré au sort	M17	Les matchs restants dans un ordre tiré au sort	M18	Les matchs restants dans un ordre tiré au sort